

Comité Social d'Administration académique
Académie de Créteil
23 09 2025

Compte rendu

Déclarations liminaires

FSU - FO – UNSA – CGT – SUD éducation Créteil

Réponses

Recteur : « Je ferai une réponse a minima aux déclarations liminaires Dans beaucoup de pays comparables au notre aujourd'hui il n'est plus possible de s'exprimer comme vous venez de le faire. »

Secrétaire Général Rectorat :

Des contractuel.les n'ont pas été renouvelé.es, il y a des manques à certains endroits. Les recrutements se poursuivent. Il y a eu l'an passé un sous service très important qui est moindre cette année.

Le cadre de gestion des AED va être clarifié : les travaux sont en cours, un vade mecum sera fait, mais sans grille indiciaire. Il y aura des indications pour des réévaluations après 3 ans.

Les personnels qui doivent avancer leurs frais de déplacement dans le 77 ne seront pas sanctionné.es si iels ne se rendent pas sur leur lieu d'affectation. Le Rectorat n'a pas le budget pour les remboursements. Les contractuel.les TZR sont dans la même situation dans le 77. Certain.es agent.es ne pourront plus se rendre sur leur lieu d'affection.

Recteur :

Il n'y a jamais eu en France de manuel officiel. La Région n'a pas la volonté d'imposer de pédagogie ni de programme particulier.

Ordre du jour :

1. Rentrée 2025

- Constat de rentrée : voir document joint

Le constat final sera présenté au CSA A d'octobre

2. Questions diverses

- liste des BMP vacants par disciplines : non disponibles
- attestations France Travail : 750 environ ont été faites en septembre 2025
- prime de fidélisation des AED géré.es par les DSDEN : paiement prévu en novembre
- prime de fidélisation des AED géré.es par établissements mutualisateurs : paiement dès 5 ans de contrat
- reclassements pour raisons médicales:
régulariser les personnels qui sont dans cette situation depuis longtemps
- circulaire RTT : une réponse écrite sera faite
- promotions : les barèmes sont sur les circulaires
- rapports de promotion publié à l'issue de chaque opération, avec des données statistiques. Le barème est indicatif donc le barème du ou de la dernière promue n'est pas communiqué
- GRETA 77: les mesures qui seront prises permettront de maintenir les ressources du GRETA 77.
- TA de Montreuil, un agent qui a obtenu le versement de l'ASA alors qu'il n'est pas dans un établissement prévu par la circulaire. Le Rectorat attend les instructions du Ministère
- .
- liste des personnels et des retraitables communiquées. Elle est élaborée suivant les instructions ministérielles. La CADA a rendu un avis favorable
- baisse du budget des formations : Il a été demandé aux opérateurs de formation de réduire leur budget notamment en passant aux formations hybrides
- indemnités REP et REP + des AESH : le Rectorat attend les instructions du Ministère
- Z Eclair : le dispositif n'est pas reconduit par le Rectorat
- baisses d'HSE dans les EPLE : les DHG indiquent au contraire un total en hausse (HSA et heures postes ajoutées)

- IMP dans les EPLE : écart de 49 par rapport à l'an passé, mais certaines n'ont pas encore été versées aux établissements.
- Postes PLP à pourvoir : les besoins sont couverts
- commission d'harmonisation du contrôle continu : elles sont composées d'IA IPR et d'enseignant.es (104 membres). Des sous-commissions sont constituées. La commission dispose de toutes les moyennes de l'année et des statistiques des années précédentes par établissement. Un PV est réalisé.